

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Subvention exceptionnelle
Les Arlequins

N° : D-2023-06-07-06

SEANCE DU 7 JUIN 2023

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE, M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Jean-Philippe GARCIA à Mme Solène PELLE, M. Julien RIBES à M. René COUSIN.

Absent : M. Julien PUJOL

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ESCANDE

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 300 € à l'Association Les Arlequins (Ecole de Rugby de l'Entente Vendres Lespignan) pour les aider à supporter le coût du 21^{ème} Tournoi des Arlequins.

Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe « Divers » du compte C/6574 du BP 2023 de la commune.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

LE CONSEIL

Par 22 voix pour dont 4 procurations,

Accepte la proposition de Monsieur le Maire et,

Dit que la somme sera prélevée au C/6574 « Divers » du BP 2023 de la commune.

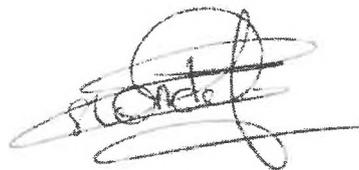
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le **15 JUIN 2023**
ID : 034-213401359-20230607-D2023_06_07_006-DE

La Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **13 JUIN 2023**
Et publication ou notification
Du **15 JUIN 2023**
Le Maire :



Géraldine ESCANDE



Jean-François GUIBBERT

